

École Française de Santa Cruz

Conseil d'école

Séance ordinaire du 15 décembre 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'école de l'École Française de Santa Cruz, tenue le 15 décembre 2015 à 18h00.

MEMBRES :

SONT PRÉSENTS :

Les enseignants : Un enseignant par niveau, de la PS au CM2

La psychologue scolaire : Eliany GUTIERREZ

Les représentants élus de parents d'élèves : Un représentant par niveau, de la PS au CM2.

Le directeur du primaire : Cédric BLANC

SONT EXCUSÉS :

Mme Françoise MATTOSSI, Inspectrice de l'Education Nationale chargée de la zone AMSUCA.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance s'ouvre à 18h05.

Le procès-verbal du deuxième conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

De même, l'ordre du jour suivant est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- Bilan pédagogique de l'année.
- Bilan financier des activités menées durant l'année.
- Nouveau personnel pour la rentrée 2016.
- Nouveautés dans l'organisation de l'école à la rentrée 2016.

➤ Bilan pédagogique de l'année

Le rapport de mission remis par Mme Mattossi, Inspectrice de l'Education nationale, à l'issue de sa dernière visite au mois d'octobre, est très positif. Parmi les points positifs relevés, on peut citer :

- Une plus grande participation de l'école aux projets proposés par l'AEFE. En 2015, l'école a participé à deux Actions Pédagogiques Pilotes : « Ambassadeurs en Herbe » et la « Web radio ». Concernant la première, une élève de notre école participera en avril prochain à la finale régionale organisée à Sao Paulo. S'agissant de la Web radio, l'école a obtenu de l'AEFE un financement destiné à l'achat de

matériel radio. Ces deux actions, comme les autres projets AEFÉ auxquels ont participé nos élèves, contribuent à renforcer l'identité AEFÉ de notre école.

- Une nette amélioration des résultats de nos élèves aux évaluations nationales de CE1 et CM2.
- D'excellents résultats des élèves de CM2 au DELF Prim, certification en langue française : 100 % des candidats certifiés (6 en A1, 28 en A2).
- Une meilleure détection et prise en charge des élèves en difficultés, grâce notamment à la création d'un poste d'enseignant spécialisé.
- Plus largement, une ambiance de travail apaisée et une volonté de la part de l'équipe enseignante de construire des outils communs.

➤ Bilan financier des activités menées durant l'année.

M. BLANC rappelle que l'argent récolté suite aux différentes manifestations a servi à acheter du matériel pour nos élèves. Il remercie par la même occasion les parents d'élèves pour leur aide dans l'organisation et leur participation.

Actividad	Dinero recolectado	Atribución	Saldo
Venta de las agendas	13 000 Bs	Compra de libros en español para la biblioteca Primaria y secundaria	0 Bs
Fiesta de la música	8263 Bs	Compra de instrumentos : <ul style="list-style-type: none"> - Controlador midi (teclado) y su pedestal - Guitarra electroacústica y su pedestal - 2 parlantes amplificados y sus pedestales - 1 micrófono Shure y su pedestal - Cables 	400 Bs
Campaña de reciclaje Kimberly Bolivia	877,50 Bs	Material de jardinería para los alumnos	243,50 Bs
Día del deporte	11635 Bs	Arcos de handball (2 pares, por comprar) Material de deporte (por definir)	11635 Bs

➤ Nouveau personnel pour la rentrée 2016.

L'école va enregistrer le départ de cinq enseignants à la fin de l'année 2015 : Loïc Boyer, Mathilde Domecq, Sélène Roumazeilles, Magali Graff et Mylène Philippon.

Quatre professeurs titulaires de l'Education nationale française ont été recrutés. En outre, Mme Romy Catoira, actuellement enseignante de langage en cycle 3, aura en charge une classe de CM1 à la rentrée 2016. De même, Mme Patricia Longaric sera recrutée pour assurer les cours de langage et sociales en cycle 3.

M. Blanc confirme par ailleurs que le poste d'enseignante spécialisée occupé jusque là par Mme Philippon sera pérennisé à la rentrée 2016.

➤ Nouveautés dans l'organisation de l'école à la rentrée 2016.

Le directeur présente les nouveautés suivantes :

- Il est confirmé la création d'une troisième classe de CE 1 à la rentrée 2016. En revanche, il n'y aura que deux classes de CP.
- Une salle de classe sera consacrée à l'enseignement de langage et sociales, à partir du CE1.
- L'enseignement en français en MS passe à 80 % du temps de classe dès la rentrée.
- A la demande des enseignants de maternelle, M. Blanc propose que le montant de la coopérative scolaire pour les classes de maternelle passe de 200 à 250 Bs. Cette proposition est soumise au vote et approuvée à l'unanimité. Il est rappelé par la même occasion que le paiement de cette somme n'est pas obligatoire et que cette coopérative sert exclusivement à financer des projets pédagogiques. A la demande des représentants de parents d'élèves, un espace leur sera réservé après la rentrée des classes pour collecter l'argent de la coopérative scolaire.
- L'aide personnalisé du mardi après-midi est supprimée. Cette aide aux élèves en difficultés se fera sur le temps de classe, en profitant des temps où les enseignants sont déchargés de leur classe.
- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) seront créées à la rentrée 2016. Tous les élèves auront la possibilité d'y participer à un moment de l'année. Il s'agira, à travers elles, d'augmenter le temps d'exposition de nos élèves à la langue française / espagnole dans des activités différentes de celles conduites en classe.

La séance est levée à 18h58.